

République Française  
Département : ARDECHE  
Arrondissement : Largentière  
**MALARCE SUR LA THINES - Commune**

Séance du mardi 22 octobre 2024

Délibération N° DE\_2024\_114

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	6	8
Date de la convocation : 16/10/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Ronna CHALVET, DANIEL GINIER

Représentés : EMMANUEL VERILHAC représenté par Jean BYKENS, Emilie MALEYSSON représentée par Delphine FEUILLADE BRIERE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Valentin BESNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Prestation entretien des tombes**

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il serait souhaitable de proposer un service d'entretien des tombes. En plus d'assurer, un service à coût modéré pour les usagers dans l'incapacité d'effectuer l'entretien des tombes, la mise en place d'une telle prestation permettrait de maintenir l'aspect général de nos cimetières communaux.

Cette prestation consistera principalement au débroussaillage des tombes. Il peut également être envisagé la réalisation de petits travaux de réparation à la demande des concessionnaires.

Il est donc proposé de facturer cette prestation

- Forfait de 80 euros + 50 euros par heure supplémentaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **VALIDE** la mise en place d'un service d'entretien des tombes au prix de 80 euros + 50 euros par heure supplémentaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE

Date de transmission de l'acte: 23/10/2024

Date de reception de l'AR: 23/10/2024

007-210701470-DE\_2024\_114-DE

A G E D I

Président de séance



Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 23/10/2024  
Date de reception de l'AR: 23/10/2024

007-210701470-DE\_2024\_114-DE  
A G E D I